



Aspirants sur le terrain

Création : lundi 10 octobre 2016 12:13

Vous trouverez ci-dessous le courriel envoyé aux écoles et concernant l'entre deux sessions pour les aspirants ayant échoué en première session.

Avec une précision apportée suite à des questions des directions.

Au cas où vous estimez nécessaire de mettre l'aspirant sur le terrain, avec son accord, pour l'aider à réussir les examens pratiques, cela ne sera pas considéré comme de la formation en alternance.

Dans ce cas, il vous est demandé de déterminer avec l'aspirant les tâches de manière bien précise et de les communiquer à l'unité concernée.